



HAL
open science

**Au-delà du “ sauvage ” : étude diplomatique,
archéologique et planimétrique de deux lieuxdits
Salvatge/Sauvage**

Mahaut Cazals

► **To cite this version:**

Mahaut Cazals. Au-delà du “ sauvage ” : étude diplomatique, archéologique et planimétrique de deux lieuxdits Salvatge/Sauvage. Journée Doctorale : L’empreinte de l’Homme sur les espaces naturels, May 2024, Paris, France. hal-04471791

HAL Id: hal-04471791

<https://hal.science/hal-04471791>

Submitted on 21 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Au-delà du « sauvage » : étude diplomatique, archéologique et planimétrique de deux lieux-dits Salvatge/Sauvage

Au Moyen Âge, le terme « sauvage » désigne à la fois un espace forestier et ce qui s'oppose au domestique (GUIZARD-DUCHAMP, 2009). Utilisé comme toponyme, il indiquerait alors une forêt, un endroit isolé et habité par les seules bêtes sauvages et les ermites. Les historiens ont alors pu tenter de reconstituer les paysages médiévaux à l'aide de ce type de toponymes qui se multiplient dans les chartes afin d'identifier un boisement ou, au contraire, son défrichement. Or, l'étude de deux lieux-dits caussenards ainsi nommés révèle une image bien plus complexe de leur trajectoire forestière. Quelles sont alors les raisons de ce choix toponymique a priori transparent ?

Pelouse calcicole sur le Larzac concurrencée par des boisements spontanés (M. Cazals).

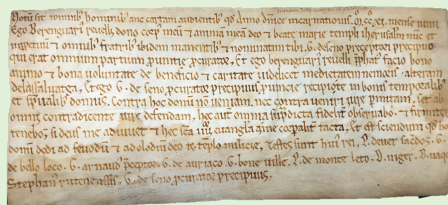


L'hypothèse de l'origine médiévale des pelouses caussenardes

La question de la datation des pelouses calcicoles, érigées comme le paysage-type caussenard, est régulièrement posée depuis le XIXe siècle par des géographes, géologues et agronomes. L'hypothèse qui s'impose, notamment par le biais de Paul Marrès, est que ce « paysage désolé » est le résultat des « abus millénaires » causés par l'écobuage et de l'élevage ovin (MARRÈS, 1936). Cette ouverture des paysage remonterait en fait au Moyen Âge central, suivant la vision classique d'un Haut Moyen Âge enforesté suivi d'une phase de défrichements portée en particulier par les moines. Cette lecture oriente alors des décisions d'aménagement majeures, dont de vastes reboisements.

... mais des indices discordants

- ❖ Des dossiers diplomatiques importants qui font entrevoir des terroirs structurés et habités précocement, avant l'arrivée des établissements monastiques.



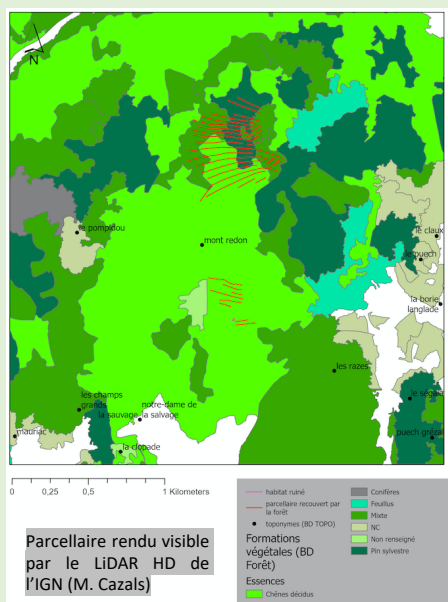
AD 31, Temple, Sainte-Eulalie, inv. la Salvatge n°4 (1211)

- ❖ Une densité archéologique dès la Protohistoire.



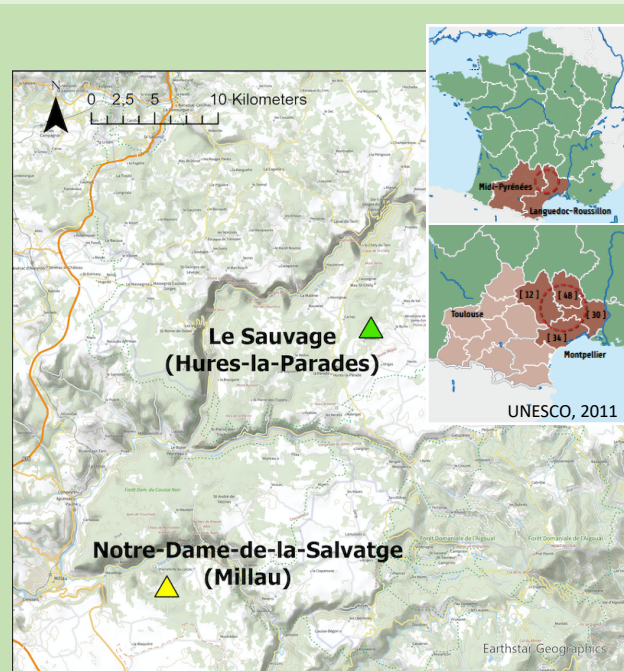
Vue des deux urnes vidées. Saint-Pierre-des-Tripiers (FAGES, CHARDONNET, ADLFI (2004)

- ❖ Des parcelles mises à jour sous la forêt et/ou la pelouse autour du Sauvage datés de l'Antiquité ou du Moyen Âge (FOWLER, 2004). Un autre a été révélé par la LiDAR à proximité de Notre-Dame de la Salvatge mais, en l'état, il est difficilement datable.



- ❖ De manière globale, les recherches paléoenvironnementales (VERNET, 2005 ; VERNET, 2006) montrent que, sur les Causses, les défrichements remontent au moins à 4000 et 2000 avant J.-C., que le Haut Moyen Âge représente un moment particulièrement dynamique alors que les VIIIe-XVIIIe s. est plutôt une phase de stabilisation du couvert forestier.

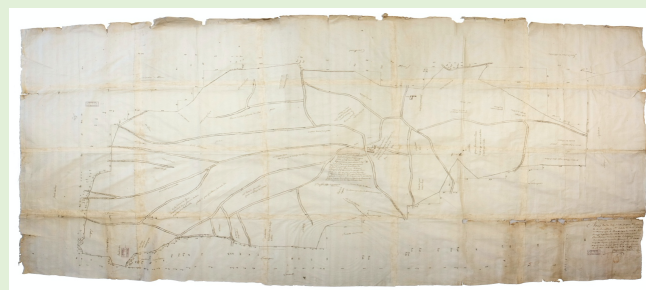
Les établissements monastiques qui prennent possession des lieux-dits Salvatge/Sauvage et tracent pour la première fois sur le parchemin leur nom y trouvent, contrairement à ce que ce dernier suggère, des espaces largement appropriés et au moins en partie cultivés.



Le Sauvage (Causse Méjean) : le *nemus et territorium del Salvage* appartient en 1265 à l'abbaye bénédictine de Sainte-Enimie. Il désigne aujourd'hui une doline coincée entre des plantations forestières et des pelouses en voie de fermeture.

Notre-Dame-de-la-Salvatge (Larzac) : ancienne église et actuel camp d'éducation populaire situé dans une doline entourée de bois touffus, la « métairie, grange et forêt de la Salvatge » faisait partie des biens la commanderie templière de Sainte-Eulalie.

Flux, reflux et imbrication de la forêt caussenarde



AD 31, PA 213 : copie du plan du bois « de la Sauvage » certifié en 1637.

Pas plus que les médiévaux n'ont trouvé denses forêts et « sauvagerie » aux Salvatge/Sauvage, ils ne les ont laissé défrichés et pleinement cultivés à leurs successeurs. Des plans postérieurs montrent l'emboîtement d'espaces boisés et cultivés jusqu'au début du XXe siècle. Cela correspond bien aux exigences de la polyculture traditionnelle caussenarde qui repose sur la complémentarité des espaces (jachères longues et assolement des terres les plus fertiles, fertilisation des terrains de parcours par les troupeaux) et qui ne prend fin que tardivement lorsque la production ovine se fait dominante. Avant cela, le « sauvage » du lieu apparaît comme étroitement imbriqué à sa part domestique, l'inculte au culte.

Si le choix toponymique ne reflète pas un état paysager à un instant donné, quelles en sont ses raisons ?

Du sauvage au Salut

Il ne faut pas oublier que la transmission toponymique ne se fait que par le travail d'écriture de scribes immergés dans une culture monastique. Par conséquent, on peut proposer comme hypothèse :

- qu'il s'agit de la reprise d'un motif narratif courant qui, par un jeu de mot toponymique, retrace la transformation, par l'action d'un saint, d'un lieu du sauvage en un lieu du Salut. Par exemple, le lieu-dit *Silvanium* devient l'abbaye *Salvanium* (Aveyron). *Salvatge* en occitan signifie aussi bien « sauvage » que « Salut ».
- qu'il s'agit également, pour les établissements religieux, d'un outil d'appropriation d'espaces présentés comme des déserts humains afin de légitimer leur domination nouvelle.